

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

## AMENDEMENT

N ° AS1480

présenté par

Mme Colin-Oesterlé, M. Gernigon, Mme Capdevielle, Mme Rauch, Mme Violland, M. Lacombe,  
M. Mazaury, M. Balanant, Mme Gruet et M. Boucard

-----

### ARTICLE 22

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---